

Une maquette de Chinard au musée de
Lyon. (n. 8)

Les musées de Lyon viennent d'acquiescer un
bas-relief en plâtre de Chinard intéressant, à la fois,
par la qualité et parce qu'il rappelle une œuvre
importante détruite depuis plus d'un siècle et sur la-
quelle on n'avait jusqu'ici que de minuscules docu-
ments graphiques.

En avril 1793, Chinard offrit au conseil gé-
néral de la commune de Lyon, d'exécuter à ses
frais, à la façade de l'Hôtel de Ville, pour remplacer
celle de Louis XIV abattue par les Révolu-
tionnaires, un groupe composé des figures colosse-
les de la Liberté et de l'Égalité. Le modèle
en esquisse soumis au conseil fut exposé pen-
dant 15 jours chez les représentants du peuple
la Bazire, Rovère et Legendre. Le 5 juin,
~~le conseil général donna son agrément et il~~
~~félicitait l'auteur de ce qu'il voulait bien en~~
~~-tauler son talent pour établir un monument~~
~~qui déposait de son civisme et de celui des~~

citoyens.

13
L'exécution fut rapidement pourvue et, au
début de septembre, le monument en plâtre fut
être inauguré. Le Bulletin des départements
de Rhône et Loire, en date des 3 et 4 septembre
1793, en a donné une description qui constitue
une véritable glose iconographique ~~de l'œuvre~~
~~de l'œuvre~~ ^{de l'œuvre}
et souligne des inscriptions ~~qui s'inscrivent~~
~~à l'œuvre, nous l'éclaircissent~~. Le monument
dont le citoyen Chinard vient d'embellir la
façade de la maison commune est d'un genre
à lui concilié à la fois l'admiration des artistes
et l'estime des patriotes... Un faisceau de ba-
quettes, emblème de tous les citoyens de la Républi-
que, figure l'éthérée union qui fait leur force
et qui doit épouvanter les tyrans coalisés contre
eux. La Liberté plante la pique au milieu des
faisceaux; elle est surmontée des bonnet; la Libé-
té y attache ses regards et de la main droite
elle tient une couronne civique pour ceux
qui sauvent la patrie. De l'autre côté, l'Éga-

l'ité, la compagne immatelle, dans une attitude ⁽³⁾
simple et cependant imposante, range tous les
Français sous le même niveau devant la loi,
pour exprimer qu'ils ne sont égaux que de-
vant elle; ce qui est figuré par les tables
qui forment le fond du monument et sur
lesquelles on se promet de gravet les Droits
de l'Homme et du Citoyen et les lois de la
République dont les titres se lisent au des-
sus des deux statues. ⁽¹⁾

L'œuvre, avant même d'être mise en pla-
ce avait été l'objet de vives attaques et

note

(1) J'empunte cette citation ainsi que la presque
totalité des faits sur lesquels je m'appuie à Salomon
de la Chapelle sous l'étude sur Joseph Chinard, sculpteur
lyonnais, suivie d'un catalogue, parue dans la Revue
du Lyonnais en 1896 et 1897, demeure le touru essentiel.
Le sur notre artiste. Il faut joindre un article de M. Lanti-
nelli dans la feuille du Beau Arts, 1905, t. I. à propos de
l'Exposition retrospective lyonnaise de 1904, le catalogue, avec
préface par Louis Vigny, de l'Exposition Chinard au Pavillon de
Manson en 1909-1910 et le catalogue de Toumense au sujet de cette
exposition dans les arts, novembre 1909 et de Charles Saunier dans
la feuille du Beau Arts, janvier 1910.

1794. Quelques jours plus tard Chinard était
acquitté par la Commission révolutionnaire.

Chinard avait eu l'intention de rempla-
cer les cariatides qui avaient encadré le statue
de Louis XIV et qui flanquaient son groupe par
deux trépiéds sur lesquels brûleraient des por-
fums, ^{(2) conforme à l'esthétique du moment} cette transformation ne fut pas effec-
tuée. Le groupe lui-même, en plâtre, ne pou-
vait être que provisoire. ^{les événements ne lui}
^{étaient pas favorables; les esprits très désintéres-}
^{siens bientôt; on ne songea pas à une réédition}
en matière définitive. Proposé, comme il l'était,
avec intempéries, il s'ébriqua; il tombait en ru-
nes en 1810; on le fit alors disparaître. ⁽²⁾ L'empla-
cement qu'il avait occupé resta vide jusqu'en
1827 date à laquelle lui fut substituée le statue

(2) Gonvis, Lyon en 1793, Lyon 1867, p. 25, n. 2. On
trouve dans cet ouvrage entre les pages 24 et 25 par
hors texte, une reproduction fautive et d'une valeur
documentaire nulle, du groupe de Chinard.

de Henri IV par Legendre Héral qui est encore ⁽⁶⁾
en place aujourd'hui.

De l'œuvre détruite il demeurait une petite
frange, conservée à la Bibliothèque municipale
de Lyon dans le fonds Coste n° 527, image d'ail-
leurs tout à fait précieuse. Mais on n'en connaît
ni esquisse, ni maquette. Il y a quelques
mois, un marchand de chaussures de Chambéry
écrivait à la ville de Lyon pour lui proposer un bas-
relief en plâtre par Chinard. ~~C'est dans son por-
tfolio que je vis le morceau dont l'achat fut im-
médiatement décidé.~~ Comme une pièce sem-
blable a-t-elle pu se conserver en demeurant tout
à fait ignorée? C'est, sans doute, qu'elle n'était
pas entre les mains de collectionneurs ou d'amateurs,
^{pour} ~~celles~~ qui la possédaient ^{elle constituait} ~~la regardaient comme~~
une relique révolutionnaire. Le père du récent
propriétaire, qui habitait La Verpillière, à une trentaine
de kilomètres de Lyon, fréquentait les milieux
républicains avancés; ~~il avait reçu~~ l'œuvre
qui avait été offerte par un militaire lyonnais
Auguste Morelon et celui-ci la tenait de

(un des promoteurs de l'insurrection de Lyon en 1834.)
Lafrange représentant du peuple en 1848 et 1849) ⁽⁷⁾
Le bas-relief ~~est~~ ^{est} ~~certains~~ ^{certains} ~~travaux~~ ^{travaux} comme un emblème
politique d'un caractère plus ou moins subtil,
sif. Et est le bruit fait depuis quelques années
autour de Chinard qui a amené le vendeur à
^{en} ~~pour~~ ~~supprimer~~ la valeur et à chercher à l'en débarrasser;
je tiens à ajouter qu'il a, par ses intentions maladroites,
facilité notre acquisition.

L'œuvre n'est pas signée. ^{Mais} l'authenticité ~~est~~
parait indubitable. Elle répond exactement à la
description donnée par le Bulletin du Département
de Rhône et Loire et à l'image du fonds Coste. ^{Li}
~~vous n'avez aucun renseignement sur la pro-
venance nous pourrions imaginer un artiste
particulier mais, ^{et} nous la suivons depuis
une cinquantaine d'années, ^{et} qui aurait pu, en
ce qui a cinquante ans, se faire Chinard? ^{et}
Qui l'aurait eu faire avec cette finesse? C'est
~~miracle, d'ailleurs, que le morceau soit resté;~~
~~on n'en prend à peine soin, il avait été partiellement~~
~~le champ, en dehors des figures, et il a été facile~~
~~de le réparer.~~ ^{de plus} On avait eu l'idée déplorable
de le recouvrir d'une couche de peinture à l'huile~~

gris clair qui a pu le préserver, ~~ni~~ pas de ~~rien~~ (9)
vidé ~~en~~ mais l'a emporté. Je n'ai pas tenté de
faire cataluer les bijoux, ~~opéra~~ ~~trois~~ ~~gemmes~~ dans
l'œuvre ~~mais~~ ~~notre~~ ~~épisode~~ ~~ou~~ ~~taillé~~.

Le morceau mesure 0.63 de haut sur 0.54 de
large; le relief est assez reméti, il atteint jusqu'à
0.055. La reproduction ~~fidèle~~ ~~qui~~ ~~est~~ ~~un~~ ~~travaux~~
^{co. guilla} me dispense d'un commentaire éthé-

rique; elle dit suffisamment l'élégance de l'exé-
cution et l'airane avec laquelle Chinard y a
manié les allégories qui lui étaient familières.

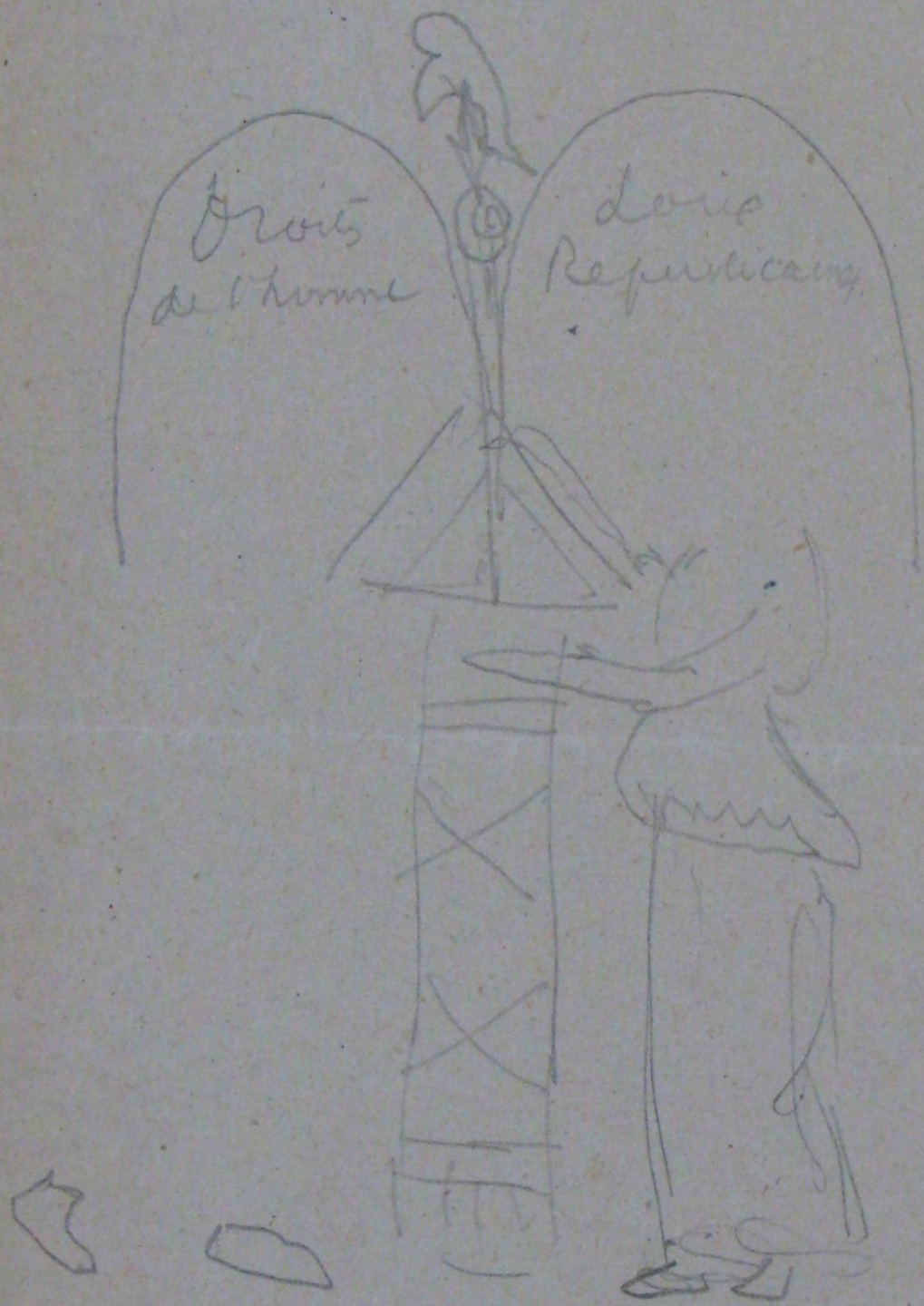
Somme-nous en présence du plâtre du modèle
original soumis par Chinard au jugement des
magistrats municipaux lyonnais? L'exécution très
égale, très saine ou rien ne trahit l'hésitation ni le
repentis inciterait à ne pas le penser. ~~Il~~ se pourrait

que Chinard ait exécuté une réduction de son groupe,
peut-être avec l'intention de l'éditer et, dans ce
cas, il serait possible que notre morceau ne fût pas
unique et que d'autres répliques peussent ~~être~~ ~~trouvés~~
^{en réappa}
certaines ^{quelques} ^{jours}. ~~mais~~, dans ce cas, il semble

^{l'artiste} ~~que~~ ~~l'artiste~~ ~~aurait~~ ~~pu~~ ~~avoir~~ ~~signé~~, comme il le faisait volontiers.
Quoi qu'il en soit cette acquisition vient s'ajou-
ter, au musée de Lyon, de la façon la plus heu-

reuse au bel ensemble d'œuvres de Chinard qui
nous avons y ont été, déjà, réunies. Nous possédons
la cithre madame Riccardi, Jessie delivand and
ronide, le vase de La malmaison, des bustes, des
médaillons, des ~~esquisses~~ ~~des~~ ~~copies~~ ~~d'~~ ~~après~~ ~~l'~~ ~~antique~~,
mais nous n'avons ni bas-relief ni aucun exemp-
le de l'activité intense de l'artiste pendant la
période révolutionnaire. De toutes façons nous
pouvons nous féliciter d'un enrichissement qui
a, de plus, une signification locale et illustre l'his-
toire de notre Hôtel de ville.

Leon Rosenthal



9798 - Statues